



## « Evolution des données économiques des exploitations de Bourgogne-Franche-Comté »

Cette publication, basée sur la valorisation de l'enquête du Réseau d'Information Comptable Agricole a pour objectif d'établir un état des lieux des résultats économiques et de la situation financière des exploitations « moyennes et grandes » de Bourgogne-Franche-Comté c'est à dire les exploitations professionnelles.

Ces exploitations dégagent un revenu moyen annuel de 37 500 € proche des 35 700 € du niveau national. Néanmoins, ce chiffre masque de fortes disparités selon les orientations technico-économiques des exploitations. Les écarts peuvent être également importants au sein d'une même orientation en fonction notamment de la dimension économique.

Les exploitations régionales sont globalement moins productives que leurs homologues de France métropolitaine et leurs charges sont d'un niveau comparable. Elles sont plus endettées et réalisent des efforts d'investissement plus importants relativement à la valeur ajoutée dégagée.

### Un revenu moyen élevé et en hausse

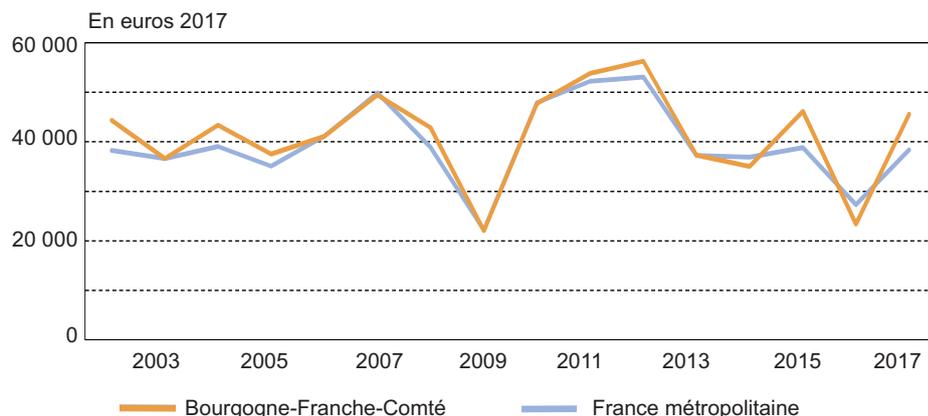
Le résultat courant avant impôt (RCAI) des exploitations moyennes et grandes de Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 37 500 € en moyenne sur la période 2013-2017. Ce chiffre s'élève à 24 500 € sans les viticulteurs. Depuis la crise de 2009, marquée par une forte chute du résultat, ce niveau connaît des fluctuations en raison de la volatilité des cours ou des accidents climatiques tel que celui de 2016. Seuls, les éleveurs produisant du lait AOP du Massif du Jura ont un revenu en hausse régulière. Si le RCAI moyen des exploitations de la région est proche de celui de la métropole, depuis 2012, ses hausses sont plus marquées et ses baisses plus sensibles. Cette irrégularité est le signe d'une plus grande sensibilité aux aléas de la majorité des systèmes d'exploitation de la région.

Le RCAI par actif non salarié (UTANS), viticulteurs compris, atteint 30 735 € en 2017 et place la Bourgogne-Franche-Comté au 6<sup>ème</sup> rang des régions juste devant les Hauts-de-France.

### Une forte dispersion des revenus selon les années et les productions

La dispersion des résultats, toutes

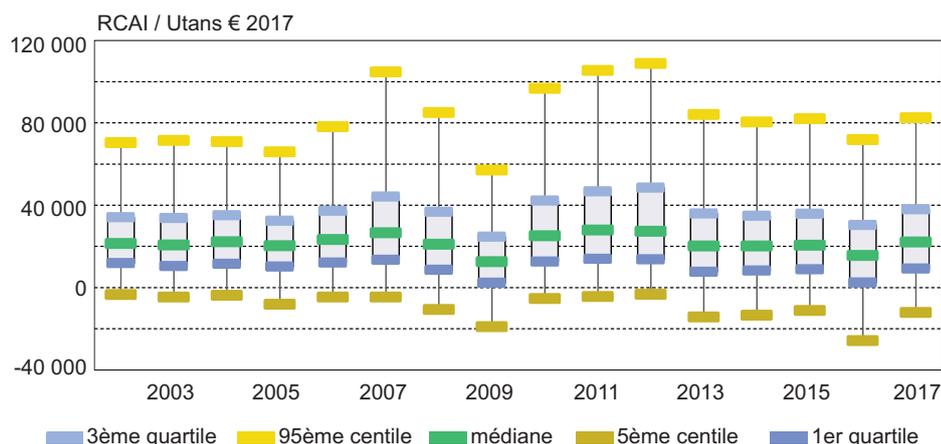
### Le résultat des exploitations est proche du niveau national



Source : SSP-RICA 2017

orientations confondues, fluctue selon les années. Cependant, elle s'amplifie depuis 10 ans. C'est le cas les années favorables (2007, 2008, 2012) mais

### Disparité des résultats selon les années



Source : SSP-RICA 2017

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

aussi lorsque le contexte climatique et économique se dégrade (2013, 2016). Cette dispersion résulte plus d'une propension à l'augmentation des hauts revenus qu'à une chute des revenus plus faibles. Le résultat courant avant impôt médian par UTANS s'est effondré lors de la crise en 2009 (12 926 €) mais aussi en 2016, année de très faibles rendements et de gel de la vigne (13 650 €) alors qu'il a plus que doublé en 2011 (29 880 €).

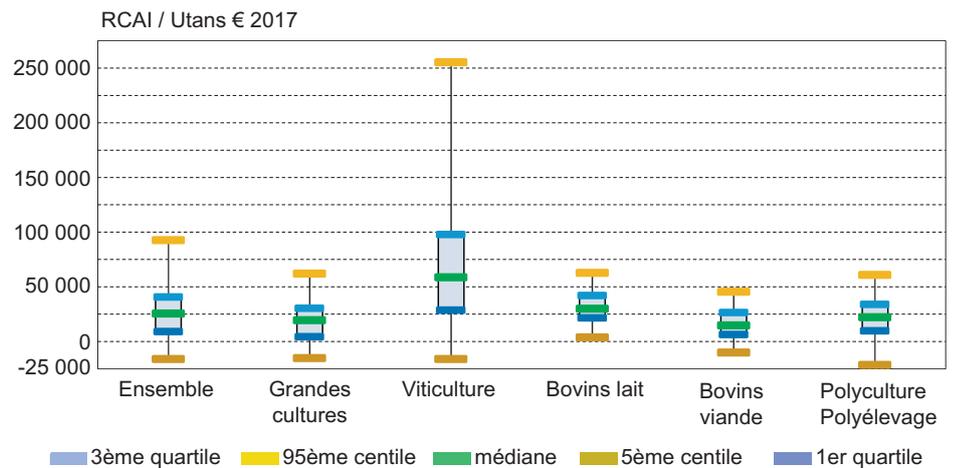
En Bourgogne-Franche-Comté, la dispersion des revenus est élevée, l'intervalle interquartile du RCAI par UTANS s'établit à 31 675 € en 2017. Il est variable selon les années. La dispersion est moins marquée à l'échelon national (28 800 €)

Cela tient, dans notre région, aux particularités de notre viticulture. Dans cette orientation technico-économique, la disparité des revenus est très marquée depuis 2010 et plus particulièrement en 2012, 2015 et 2017. Ainsi, cette dernière année, si la médiane est de 58 600 €/UTANS, certains viticulteurs ont un revenu de -16 000 € alors que d'autres atteignent plus de 200 000 €/UTANS. En effet, les producteurs de l'Yonne et de la Nièvre ont subi un gel qui a détruit une partie de leur production et valorisent leurs vins à des prix relativement modérés. Inversement, en Côte-d'Or, la vendange est satisfaisante et le prix des vins atteint des niveaux très élevés. Plus généralement, les vigneron des départements de Saône-et-Loire, du Jura ou de la Nièvre commercialisent leurs vins à des prix plus modérés que les viticulteurs de la Côte-d'Or qui sont sur des gammes de vins très élevées.

Hors viticulture, la dispersion des revenus est nettement plus limitée. En productions végétales (grandes cultures, maraîchage-horticulture), le revenu moyen par UTANS est plus dispersé qu'en élevage. Pour 25 % des exploitations de grandes cultures, le revenu par actif non salarié dépasse 30 000 €. A contrario, un quart de ces exploitations dégage un revenu moyen annuel par UTANS inférieur à 4 000 €. Ainsi, bien que plus faible qu'en viticulture, la dispersion est élevée puisqu'elle dépasse les 25 000 €.

En revanche, en élevage bovins viande et bovins lait, les revenus sont plus resserrés comme au plan national. Le revenu médian des éleveurs de

## Disparité des résultats selon les productions en 2017 en BFC



La différence entre les quartiles supérieur et inférieur (Q3 - Q1), appelé intervalle interquartile, est une mesure de la dispersion. Cet intervalle couvre 50 % d'un ensemble de données regroupées autour de la médiane et élimine les valeurs extrêmes

Source : SSP-RICA 2017

bovins viande est assez bas (14 500 €) alors que le revenu médian des éleveurs de bovins lait atteint 29 700 €. Ce résultat est plus élevé que le revenu médian régional (25 400 €) et supérieur également au revenu médian national (22 000 €).

La dimension économique est un facteur de dispersion des revenus à l'intérieur d'une même orientation puisque le RCAI moyen par actif non salarié augmente avec la taille de l'exploitation. Seuls les éleveurs de bovins viande font exception à cette règle.

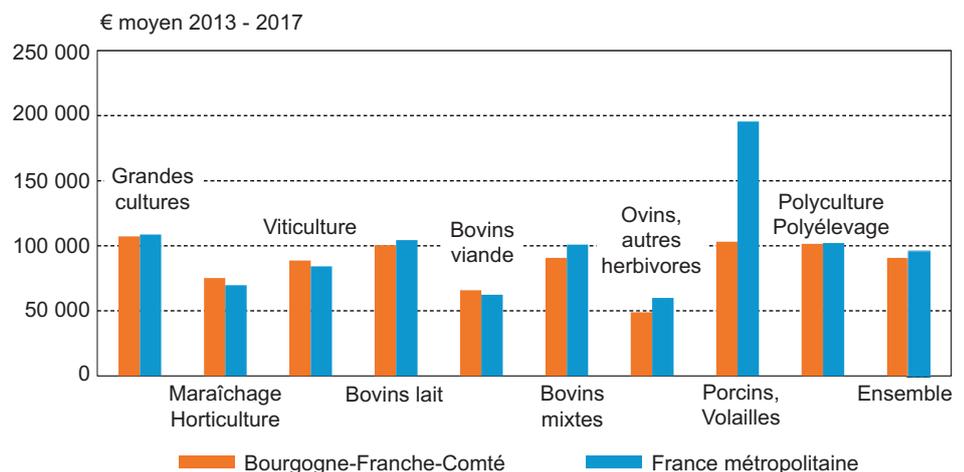
### Production et valeur ajoutée à l'épreuve de la fluctuation des prix

La valeur de la production moyenne annuelle des exploitations de la région s'élève à 90 610 € par travailleur (UTA)

sur la période 2013-2017. Elle est inférieure de 6 % à celle de la France métropolitaine. Elle varie selon les OTEX : de 48 900 € par UTA pour les élevages ovins viande à 107 000 € par UTA en grandes cultures.

La moitié des exploitations a une production moyenne par UTA inférieure à 89 100 €. Jusqu'en 2010, la production moyenne par UTA ne dépassait pas 83 000 € et se situe autour de 69 200 €. A partir de 2011, elle progresse pour atteindre jusqu'à 94 500 €/UTA en 2012 et ne descend jamais en dessous de 85 000 €. Néanmoins, d'un secteur de production à l'autre, la situation est très contrastée. Ainsi, en grandes cultures, la production moyenne diminue après 2012 du fait de la chute des cours qui intervient à partir de 2013. La tendance est semblable en exploitation de

## Production par UTA - moyenne sur 5 ans



Source : SSP-RICA 2017

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

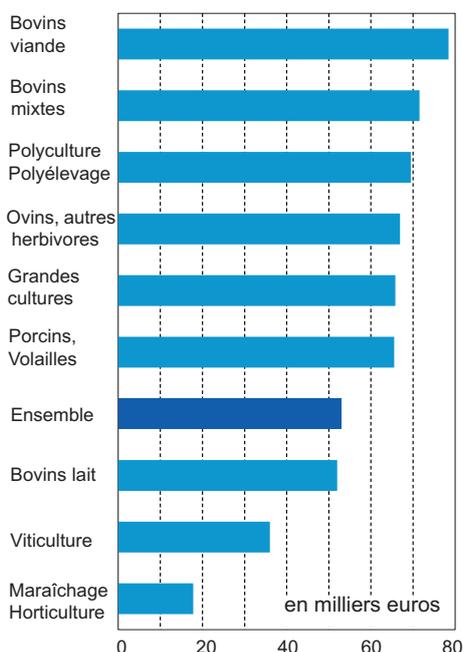
polyculture élevage. En bovins lait, la production augmente régulièrement et sans interruption passant de 68 500 €/UTA en 2002 à 103 800 € en 2017. En élevage de bovins viande, la production augmente jusqu'en 2012 puis se stabilise autour de 65 000 €/UTA. Chez les viticulteurs de la région, elle s'établit au-delà de 83 000 €/UTA depuis 2013.

## D'importants capitaux à mobiliser en bovins viande

L'intensité en capital exprime la mobilisation des moyens matériels nécessaires pour créer la richesse. Elle correspond au rapport entre l'actif du bilan et la valeur ajoutée (y compris les subventions). Les exploitations d'élevage de bovins viande de notre région doivent mobiliser plus de capitaux que les exploitations en production végétale pour créer une valeur ajoutée équivalente. Ainsi, pour créer 10 000 € de valeur ajoutée, les éleveurs de bovins viande mobilisent 78 500 € tandis que les viticulteurs n'ont besoin que de 36 000 € et les exploitations en grandes cultures 65 900 €. Tel n'est pas le cas des éleveurs laitiers de Bourgogne-Franche-Comté dominés par les producteurs de lait AOP du Massif du Jura qui bénéficient d'un prix de vente élevé au-delà de 450 €/1 000 l en moyenne. Ainsi, ils dégagent 10 000 € de valeur ajoutée avec un capital de 52 000 € en moyenne.

A contrario, l'intensité en travail, mesurée par le nombre d'UTA nécessaire pour créer 10 000 € de valeur ajoutée, est particulièrement importante dans les exploitations en ovins-viande, en élevage hors sol porcins et volailles ou en maraîchage. Avec l'augmentation de la dimension économique des exploitations, le besoin en capitaux s'est accru tandis que le facteur travail a diminué. En 2017, pour dégager 10 000 € de valeur ajoutée, une exploitation doit mobiliser 49 000 € de capital alors qu'en 2002 il ne fallait que 47 400 €. Globalement, à l'exception des éleveurs de bovins viande, il faut plus de capital dans la région qu'en France métropolitaine pour créer le même niveau de valeur ajoutée notamment dans les exploitations de

## Intensité en capital en Bourgogne-Franche-Comté



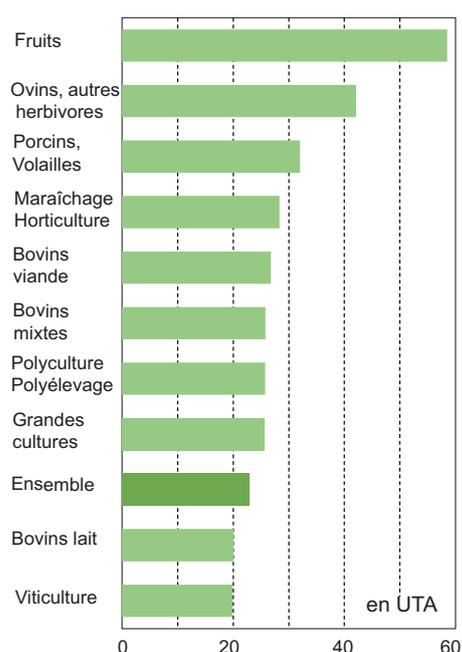
Source : SSP-RICA 2017

polyculture élevage.

## Le poids des charges compromet la rentabilité économique

En moyenne, sur la période 2013-2017, les charges courantes des exploitations de la région s'élèvent à 200 500 €. Elles sont d'un niveau proche du niveau national (198 900 €). La répartition est néanmoins différente. Ainsi, les charges d'approvisionnement représentent 33 % du total en Bourgogne-Franche-Comté contre 38 % au niveau national soit - 8 500 € par

## Intensité en travail en Bourgogne-Franche-Comté

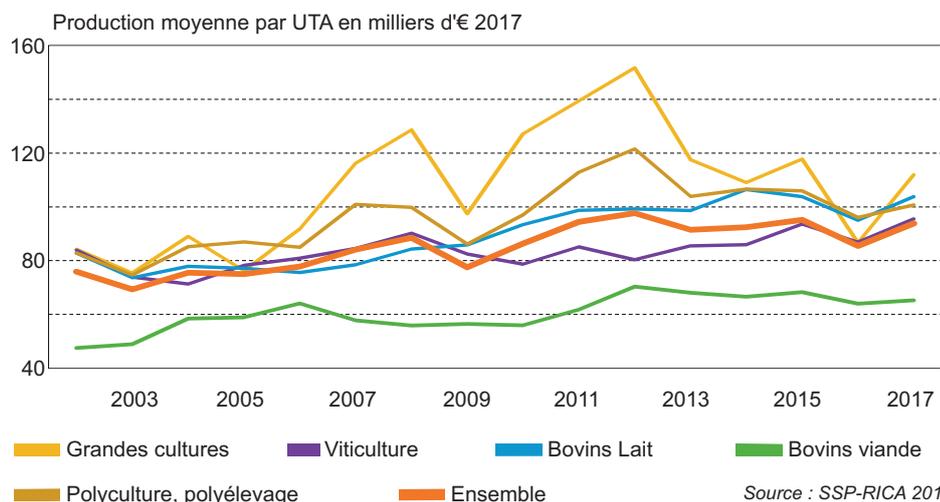


Source : SSP-RICA 2017

exploitation en moyenne. Par contre, les dotations aux amortissements sont plus élevées soit 19 % du total (16 % au niveau national) et + 5 500 € par exploitation. C'est également le cas du fermage avec 10 % de l'ensemble contre 7 % soit + 5 900 € par exploitation en moyenne.

La part des charges d'approvisionnement est variable selon l'orientation économique. Elle est élevée à 60 % en élevage porcin, dans la moyenne à 38 % en bovins lait ou en grandes cultures et faible à 19 % en viticulture. Dans ces exploitations en effet, ce sont

## Production soumise aux variations de prix

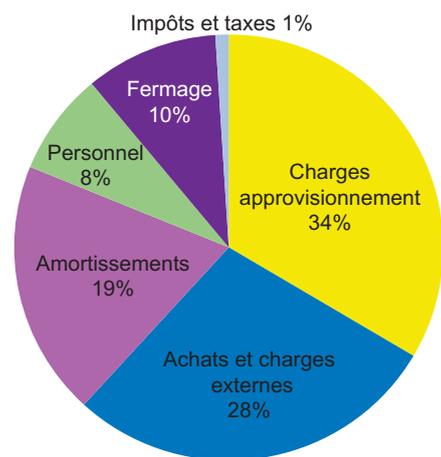


# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

les charges de main d'œuvre qui sont bien supérieures aux autres orientations avec 21 % du total contre 8 % en moyenne dans les autres exploitations de la région.

En terme d'évolution, les charges augmentent régulièrement jusqu'en 2015 puis marquent le pas à partir de cette

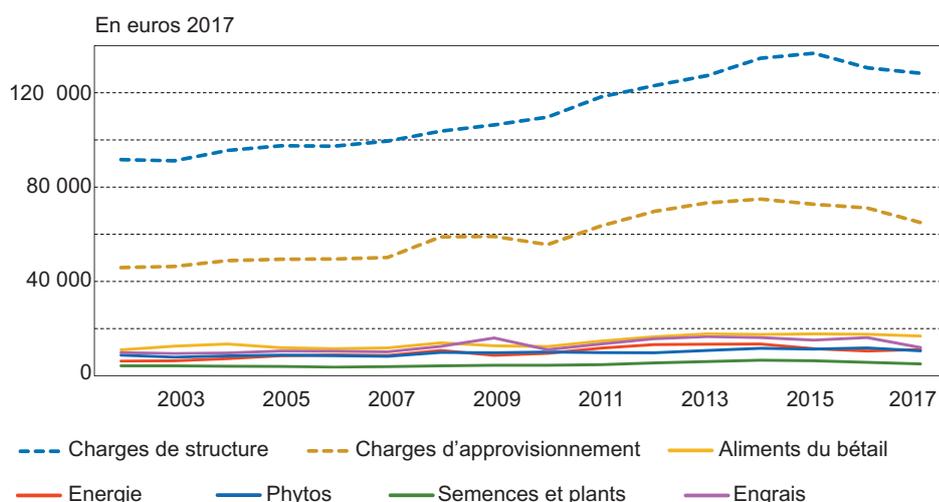
## Répartition des charges d'exploitation en Bourgogne-Franche-Comté



Champ : Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

date. C'est le cas à la fois des charges de structure et des charges d'approvi-

## Les charges d'approvisionnement en diminution depuis 2015



Champ : Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

sionnement. Pour les premières, tous les postes sont en diminution que ce soient les amortissements (- 1 800 €), les charges financières (- 1 300 €) ou les frais de personnel (- 2 100 €) en lien avec la baisse des résultats. Concernant les approvisionnements, la baisse est marquée pour les engrais et amendements (- 3 200 €) ainsi que pour les semences (- 1 300 €) mais aussi l'énergie (- 2 300 €).

Le coût de l'aliment du bétail baisse de

façon plus limitée (- 900 €). En Bourgogne-Franche-Comté, seuls les viticulteurs et les éleveurs laitiers ont un niveau de charges inférieur à celui de la production hors subvention. Ces exploitations affichent donc une rentabilité meilleure. Dans tous les autres systèmes, les charges dépassent le produit hors subventions d'exploitation. En bovins viande, les charges représentent 133 % du produit et en grandes cultures 128 %. Les éleveurs

## Structure des charges courantes en milliers d'euros (moyenne 2013-2017) en Bourgogne-Franche-Comté

	Charges d'approvisionnement				Achats et charges externes	Personnel salarié	Fermages	Dotation aux amortissements	Frais financiers	Charges courantes moyennes par exploitation
	Charges spécifiques		Fournitures, emballages et petit matériel	Energies						
	Engrais, amendements, semences et plants, phytos	Aliments, Produits véto, Produits repro								
Grandes cultures	71,9	2,1	0,5	11,4	43,5	3,4	18,3	45,8	4,6	201,5
Maraîchage Horticulture	90,9	3,4	28,5	20,8	43,8	74,7	4,0	22,1	3,7	291,9
Viticulture	15,5	0,1	30,1	7,3	72,7	67,9	39,8	39,6	6,8	279,8
Fruits	16,1	0,0	3,8	3,3	18,3	27,9	6,4	9,0	0,6	85,4
Bovins lait	15,7	38,6	5,5	10,7	50,6	5,2	13,3	42,6	4,4	186,5
Bovins élevage et viande	7,8	23,5	3,7	7,8	34,7	3,0	16,1	25,6	3,3	125,6
Bovins mixtes	26,9	50,2	5,6	13,3	55,1	5,0	16,2	45,6	5,7	223,6
Ovins autres herbivores	4,7	17,6	1,9	5,7	28,3	3,5	7,0	17,4	2,2	88,2
Porcins Volailles	6,8	53,9	2,8	12,5	43,6	1,5	5,9	23,7	5,2	155,9
Polyculture polyélevage	54,6	35,1	3,1	16,6	67,2	7,4	24,0	51,6	7,6	267,2
<b>Ensemble</b>	<b>31,8</b>	<b>20,3</b>	<b>7,9</b>	<b>10,5</b>	<b>50,4</b>	<b>15,6</b>	<b>20,1</b>	<b>38,9</b>	<b>5,0</b>	<b>200,5</b>

Source : SSP-RICA 2017

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

hors sol équilibrent tout juste les deux.

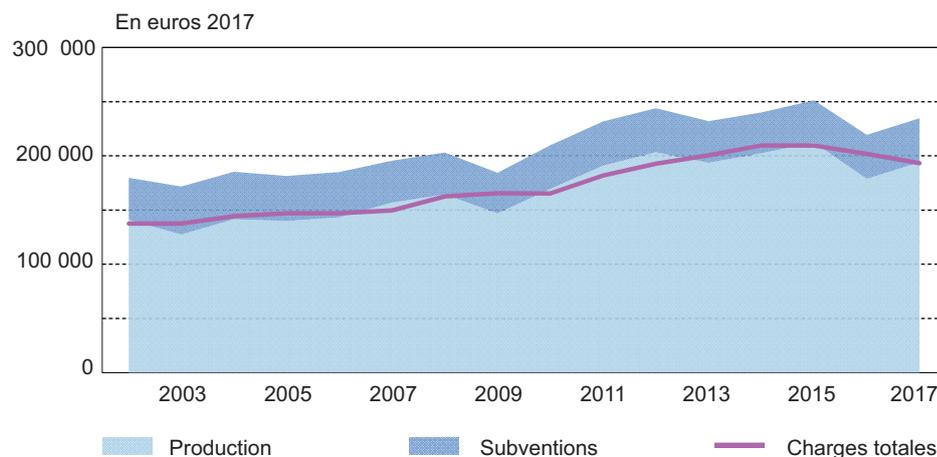
## Sans subventions, pas de revenu

En 2017, 92 % des exploitations perçoivent des subventions d'exploitation pour un montant moyen de 34 000 € par exploitation soit 27 300 € par UTANS. Les subventions représentent en moyenne, 21 % des produits courants et 88 % du RCAI. Sans subvention, 63 % des exploitations auraient un revenu négatif en 2017 contre 16 % après la prise en compte des subventions. Les exploitations d'élevage bovins sont particulièrement dépendantes des aides : 92 % des exploitations de bovins viande et 74 % des exploitations de polyculture élevage auraient des résultats négatifs en l'absence de subventions. Les exploitations de polyculture élevage sont les plus aidées suivies des bovins viande.

Les exploitations d'élevage de notre région sont également plus subventionnées que leurs homologues de France métropolitaine. En effet, elles sont majoritairement localisées en zone défavorisée simple, de piémont ou en zone de montagne et bénéficient à ce titre de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) dans le cadre du deuxième pilier de la PAC. Les exploitations de grandes cultures obtiennent également des subventions plus élevées en Bourgogne-Franche-Comté car elles sont de plus grande taille soit 174 ha de SAU en moyenne contre 143 en France métropolitaine.

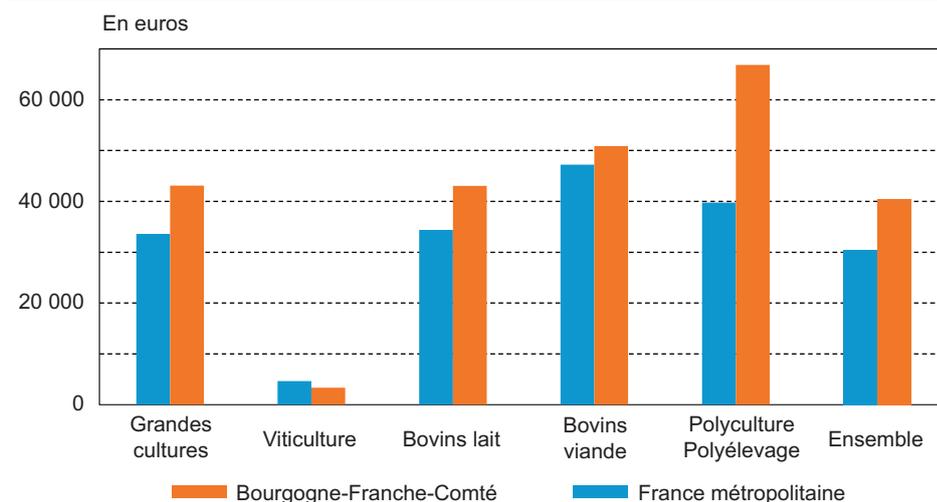
## Un effort d'investissement soutenu

## Les subventions sont un complément de produit indispensable en Bourgogne-Franche-Comté



Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

## Montant des subventions supérieures en Bourgogne-Franche-Comté



Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

## Subventions 2017 pour les exploitations bénéficiaires en Bourgogne-Franche-Comté

	Exploitations avec subventions %	Montant moyen des subventions € (en ayant)	Part des exploitations ayant un RCAI négatif %		Part des aides découplées du 1er pilier / ayant des aides %
			Part exploit. RCAI < 0 avant subventions (en ayant)	Part exploit. RCAI < 0 après subventions (en ayant)	
Grandes cultures	100	43 098	66	18	88
Viticulture	58	5 719	21	21	34
Bovins lait	100	43 014	35	5	57
Bovins viande	100	50 865	92	13	50
Polyculture, polyélevage	100	66 828	74	18	66
Ensemble	92	43 956	63	16	64

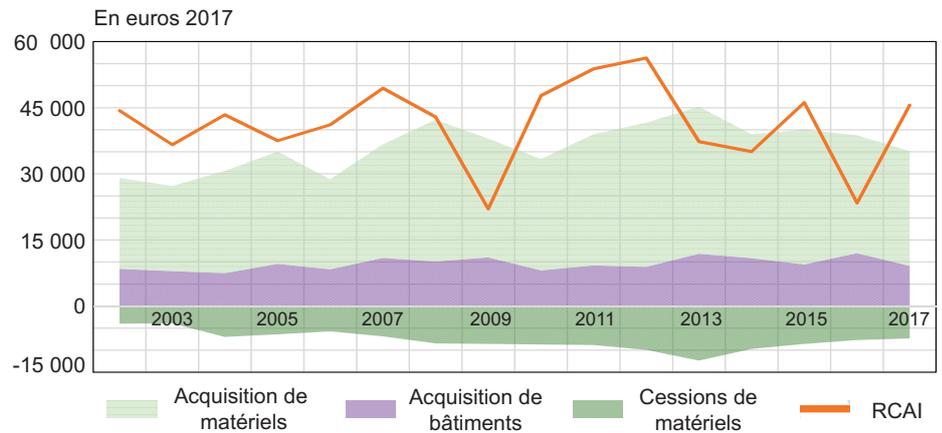
Source : SSP-RICA 2017

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

De 2013 à 2017, le montant moyen des acquisitions d'actifs corporels (hors foncier) est de 39 600 € tandis que le montant des cessions s'élève à 9 100 €. Ainsi, une exploitation agricole investit en moyenne 30 500 contre 25 000 € pour la métropole. De 2002 à 2006, le montant moyen des investissements s'établit à 25 000 €. A partir de 2007, ils progressent pour atteindre 30 400 € soit + 20 %. En 2017, suite aux faibles résultats de 2016, ils fléchissent à moins de 28 000 €. Comme au niveau national, les investissements réalisés sont pour 68 % des acquisitions de matériel et pour 32 % des constructions. Toutes orientations confondues, la part des exploitations qui n'investissent pas ou dont les cessions sont supérieures aux acquisitions s'élèvent à 12 % sur la période 2013-2017. La part de celles dont les investissements sont supérieurs à 50 000 € s'élève quant à elles à 20 %.

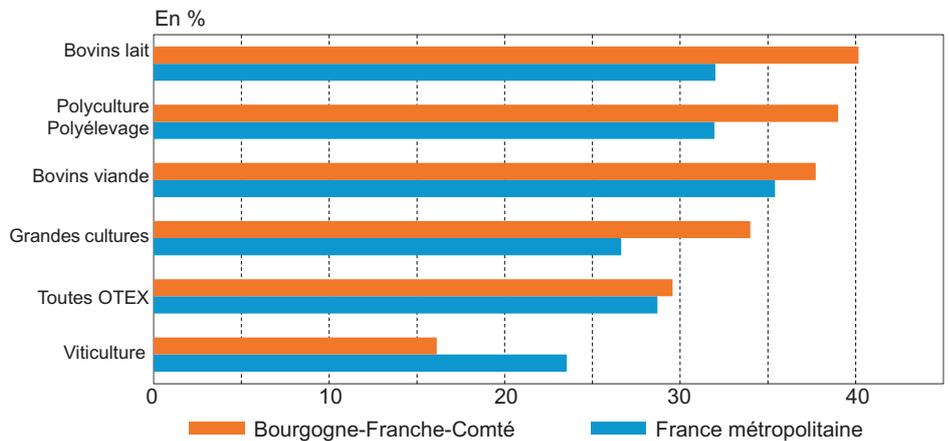
Ces exploitations dégagent une capacité d'autofinancement de 133 000 € en moyenne. Le taux d'investissement, c'est-à-dire l'investissement rapporté à la valeur ajoutée plus les subventions permet de connaître la part de richesse consacrée à l'investissement chaque année. Toutes orientations technico-économique confondues, les exploitations de la région réalisent un effort d'investissement proche de la moyenne nationale soit 30 % au lieu de 29 %.

## Acquisitions et cessions moyennes comparées au RCAI des exploitations en Bourgogne-Franche-Comté



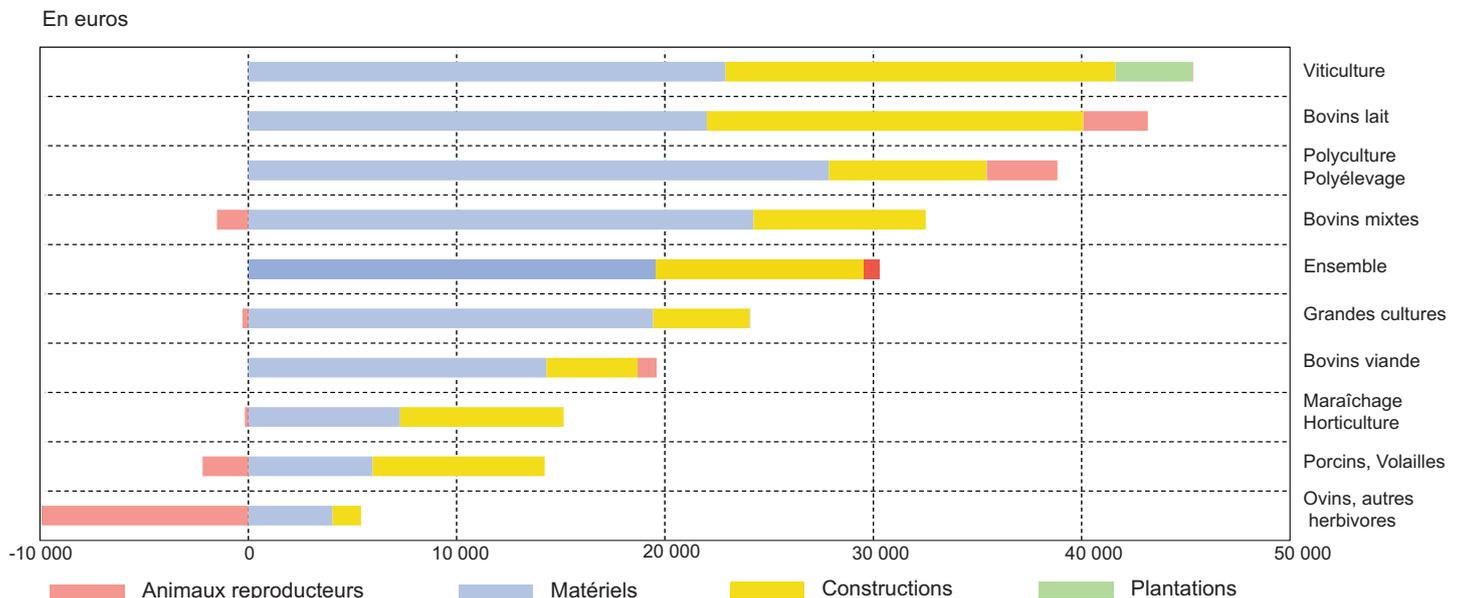
Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

## Un taux d'investissement supérieur à la moyenne en 2017



Les investissements nets se définissent comme la différence entre acquisitions et cessions d'actifs corporels, augmentée de la variation de stocks des animaux reproducteurs.  
Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

## Le matériel et les constructions sont les principaux investissements



Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Néanmoins, hormis les viticulteurs, tous les systèmes d'exploitations de Bourgogne-Franche-Comté ont un effort d'investissement supérieur de 7 à 8 points au-delà de la moyenne de France métropolitaine.

## Des besoins en capitaux en hausse constante jusqu'en 2015

En 2017, l'actif moyen des exploitations de la région s'élève à 493 000 € dont 59 % d'immobilisations, 22 % de stocks et 20 % de créances sur les tiers et de disponibilités. Ces actifs sont financés à 54 % par des capitaux propres et à 34 % par des dettes financières. Les autres dettes couvrent ainsi 12 % de l'ensemble. Les immobilisations, de 287 100 € en moyenne, sont constituées principalement de matériel (30 %), des bâtiments ou des installations (28 %) et des animaux reproducteurs (24 %).

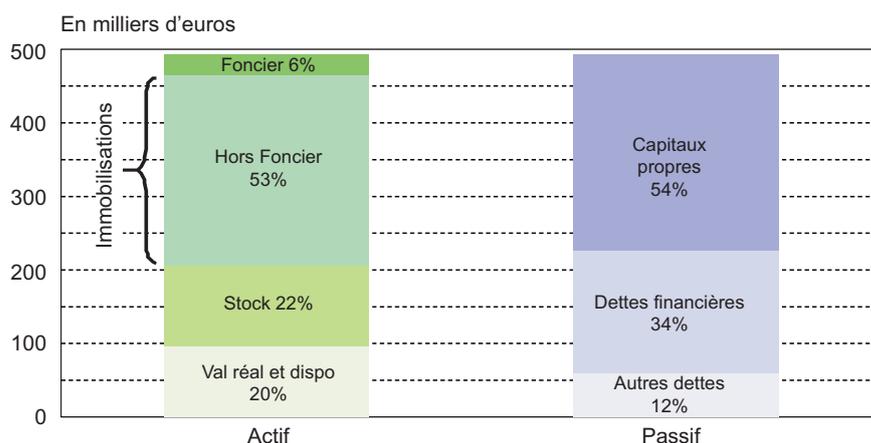
Les exploitations nécessitent des capitaux toujours plus importants pour financer leurs immobilisations. En 15 ans, l'actif immobilisé a augmenté de 24 %. Les constructions et le matériel contribuent le plus à cette augmentation. Les terrains en propriété diminuent car le nombre de sociétés progresse et dans ce cas, les terres ne sont pas inscrites au bilan.

## Un endettement en augmentation plus élevé qu'en métropole

Compte tenu de l'augmentation de la valeur de l'actif immobilisé, le besoin accru de moyens de financement aboutit à une hausse de l'endettement. Ainsi, en 2017, il s'élève à 226 400 € en moyenne. Il a progressé de 72 % en 15 ans et est plus élevé que la moyenne de la France métropolitaine (194 000 €). Le poids de l'endettement est particulièrement important dans les domaines viticoles.

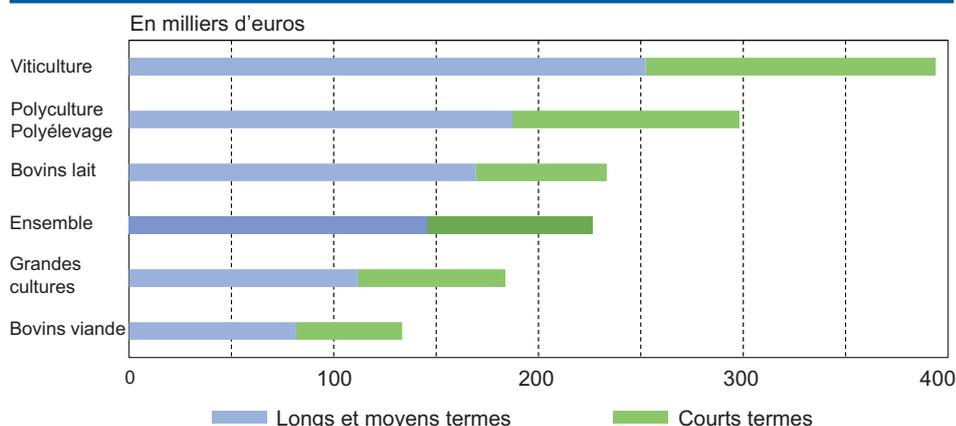
Le taux d'endettement (rapport entre l'ensemble des dettes et le total de l'actif) a progressé depuis le début des années 2000 passant de 34 à 46 %. En 2017, c'est dans les exploitations de grandes cultures et de polyculture-élevage qu'il est le plus élevé (respectivement 54 et 53 %).

## Bilan moyen des exploitations agricoles en 2017



Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

## Endettement moyen par exploitation selon l'orientation en 2017



Source: SSP-RICA 2017

## Structure de l'endettement en Bourgogne-Franche-Comté par OTEX et taux d'endettement en 2017

En milliers d'euros

Orientation technico-économique	Longs et Moyens termes (LMT)	Court * Terme	Endettement total	Part des LMT dans la dette totale %	Taux d'endettement %
Bovins viande	81,7	51,8	133,5	61	33
Grandes cultures	111,5	72,3	183,9	61	54
<b>Ensemble</b>	<b>145,8</b>	<b>80,6</b>	<b>226,4</b>	<b>64</b>	<b>46</b>
Bovins lait	169,3	64,0	233,3	73	44
Polyculture, polyélevage	187,3	110,9	298,2	63	53
Viticulture	252,3	141,8	394,1	64	47
France métropolitaine	119,1	74,7	193,9	61	43

Champ: Bourgogne-Franche-Comté exploitations "moyennes et grandes"  
Source : SSP-RICA 2017

\*Y compris crédit fournisseur

# Agreste Bourgogne-Franche-Comté

## Méthodologie

Les résultats économiques présentés sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon national d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Cet échantillon compte 7 558 exploitations en 2017 qui représente les exploitations « moyennes et grandes ». En Bourgogne-Franche-Comté, l'échantillon compte 546 exploitations qui représentent 20 500 moyennes et grandes. Les résultats de chaque exploitation sont pondérés selon la taille et l'OTEX.

## Définitions :

**RCAI** = Résultat Courant Avant Impôt = Résultat d'exploitation + résultat financier. Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée) augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, frais financiers ...), ainsi qu'une estimation de la dépréciation de l'actif immobilisé (dotations aux amortissements).

**Valeur ajoutée** = Production - Consommations intermédiaires, exprime la richesse créée par l'activité de l'exploitation en mobilisant les différents moyens de production : le capital (matériel, bâtiment, terrain) d'une part et le travail salarié et non salarié d'autre part.

**Utans** = Unité de Travail Non Salarié. Il n'est pas pris en compte les personnels des groupements d'employeurs, des CUMA, ETA et des services de remplacement. Il est aussi dénommé « Actifs non salariés ».

**UTA** = Unité de Travail Année. Travail agricole effectué par une personne employée à plein temps pendant une année. Une UTA = 1 600 heures.

**Charges courantes** = Les charges courantes comprennent les consommations intermédiaires – biens et services nécessaires au déroulement du processus de production), les charges salariales, les fermages, les charges financières et la dotation aux amortissements.

**Charges d'approvisionnement** = engrais et amendements + semences et plants + produits phytosanitaires + aliments du bétail + produits vétérinaires + combustibles, carburants et lubrifiants + fournitures et emballages.

**Dotations aux amortissements** = constatation comptable de la dépréciation annuelle et irréversible de la valeur des actifs immobilisés, résultant de l'usage, du temps, du changement technique ou tout autre cause. Le RICA applique l'amortissement linéaire des immobilisations pour donner les options fiscales des exploitants.

**Premier quartile** = 25 centiles = valeur au-dessous de laquelle se situe 25 % de la population étudiée

**Médiane** = 50 centiles = valeur au-dessus et au-dessous de laquelle se trouvent 50 % de la population étudiée.

**Troisième quartile** = 75 centiles = valeur au-dessous de laquelle se situent 75 % de la population étudiée.

**Capital d'exploitation** = actif immobilisé – capital foncier. Les actifs circulants correspondent aux biens et aux créances résultant du processus de production y compris les stocks. Les capitaux propres correspondent à la contribution du chef d'exploitation et de ses associés. La situation financière des exploitations est d'autant plus saine que les immobilisations sont financées par des capitaux propres.

**Production de l'exercice** = Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux ...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués pour et par l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

**Subventions d'exploitation** = elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales. Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours.

## Note de lecture du graphique Disparité des résultats selon les années de la page 1

En 2017, alors que 25 % des exploitations ont un RCAI par UTANS inférieur à 9 000 €, 25 % ont un RCAI/UTANS supérieur à 37 900 €. Le niveau médian est de 22 000 € et 90 % ont un RCAI/UTANS compris entre - 12 100 € et 82 400 €.

**Pour en savoir plus :** [www.draaf.bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:www.draaf.bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

Ménages agricoles en Bourgogne-Franche-Comté : des niveaux de vie plus faibles dans les territoires d'élevage Bovins viande. INSEE Analyses Bourgogne-Franche-Comté, n°51; 21/03/2019

## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture  
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : [srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr)

[@agriculture.gouv.fr](mailto:@agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Yves Zeller; Laurence Malet

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

[www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2019

